

# Réseau : Wanted travailleur-euses !

**Ces dernières semaines, la patronne du Réseau n'a eu de cesse de louer l'engagement des postier-es ■ Désormais, pour La Poste, la crise semble passée : elle démarre une phase de réouverture des bureaux ■ La Poste annonce passer à 2 500 bureaux ouverts dès la fin de semaine pour arriver à 5000 fin avril, 10 000 en comptant l'ensemble des points de contact ■ Mais pour atteindre son but, encore faut-il du personnel ? ■ La chasse est donc ouverte pour en trouver, par tous les moyens...**

## Les élu-es et La Poste se rappellent au bon souvenir du maillage postal !

Cette annonce de plusieurs milliers de réouvertures fait suite à la pression des élu-es locaux et du gouvernement. Ces derniers redécouvrent les vertues de la présence postale et lors de son audience devant les parlementaires le 8 avril, le Président de La Poste a dû faire acte de contrition : « Nous avons dû réagir à une situation qui n'a pas d'exemple. Je reconnais, et j'assume, que pendant une première phase, le secteur rural n'a pas toujours été approvisionné. Nous devons rester fidèles à notre mission, et pour cela allons entrer dans une nouvelle phase de gestion de la crise... ». Au regard de cette déclaration et de l'attitude de la Branche Réseau lors de la dernière réunion, nous pourrions presque croire que le confinement est terminé... Et pourtant, non : le gouvernement annonce déjà qu'il sera repoussé au-delà du 15 avril ! Mais alors, quid de la santé des postier-es ? Seraient-ils-elles considérés comme des « terminators » ?



les portes vont rouvrir : Facteurs Guichetiers, bureaux de proximité, bureaux agent seul, les points de contact (APC, RPC, RPU)... Il faut des bras, et les méthodes de

recrutement sont inquisitrices !

Dans ce cadre de mobilisation générale, les collègues confinés sont soumis-es à un questionnaire, voire à un interrogatoire et il faut répondre dans les plus brefs délais ! Le conjoint-e fait quoi ? Il/elle est en chômage partiel ? En arrêt ? En télétravail ? Et puis comme si ses réponses ne suffisent pas, il faudrait communiquer les jours de repos de sa/son compagne-on !

Quant aux collègues en situation pathologique « à risque », c'est la bouteille à l'encre ! Quand c'était la panique, La Poste a elle-même conseillé, souvent par l'intermédiaire de la médecine du travail voire RH aux agents « à risques » de rester chez eux. Maintenant, la sécurité sociale leur dit (AMELI) que leur pathologie ne le justifiait pas et qu'il faut qu'ils se fassent faire un arrêt anti-daté par un médecin pour couvrir ces absences ! Quelle sera la situation administrative de ces personnels de la période du début de confinement à ce jour

(ou jusqu'à la fin du confinement) ?

Et, une mention spéciale pour des DR qui sont en zones de vacances de scolaire. Elles ne reculent devant rien : Plus de cours en ligne, tes gosses sont grands, ils n'ont pas besoin de toi ... Va bosser !

## Les DR ne prennent pas de gants... Quelle que soit la situation des postier-es !

Par mail ou par téléphone, les directions mettent la pression sur les collègues pour qu'ils/elles reprennent le taf. Forcément, La Poste communique à tout va que

**SUD dénonce ces méthodes, nous sommes déjà intervenus auprès de la Branche pour qu'il soit mis fin à ces pratiques. Nous n'avons cessé de le répéter depuis le début de la crise, la santé des postier-es n'a pas de prix ! La Poste oublie un peu trop vite les situations de stress qu'elle a créé chez les collègues !**

